

RAPPORT GÉNÉRAL

Colloque Sino-Africain

« Du 15^e Plan quinquennal à la politique de zéro tarif de douane : comment l'Afrique saisit-elle les opportunités de développement de haute qualité et d'ouverture de haut niveau de la Chine ? »

LIBREVILLE • MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

Organisé par l'Institut Prométhée, en partenariat avec l'Ambassade de la République populaire de Chine près la République gabonaise



SOMMAIRE

Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
1. INTRODUCTION	4
1.1 Organisation et contexte	4
1.2 Objectifs	4
1.3 Déroulement des travaux	4
1.4 Méthodologie	5
2. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET LEÇON INAUGURALE	6
2.1 Allocution du Président de l'Institut Prométhée, M. Hugues MBADINGA MADIYA	6
2.2 Allocution de Me Lubin NTOUTOUME, Ministre de l'Industrie et de la Transformation locale	6
2.3 Allocution de Mme Zenaba GNINGA CHANING, Ministre du Commerce, des PME/PMI et de l'Entrepreneuriat des jeunes	7
2.4 Allocution de S.E.M. ZHOU Ping, Ambassadeur de la République populaire de Chine au Gabon	7
2.5 Leçon inaugurale du Pr Bonaventure MVE ONDO : « La coopération sino-africaine : raison historique, puissance de planification et souveraineté d'appropriation »	7
3. SYNTHÈSE DES PANELS	9
3.1 PANEL 1 : 15 ^e PLAN QUINQUENNAL, ZÉRO TARIF DE DOUANE ET COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE	9
3.2 PANEL 2 : COMMENT L'ÉCONOMIE, L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE AFRICAINS PEUVENT-ILS SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'OUVERTURE AVEC LA CHINE ?	16
3.3 PANEL 3 : APPLICATION DE L'EXPÉRIENCE CHINOISE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	21
3.4 PANEL 4 : EXPÉRIENCES DES ÉCHANGES HUMAINS ET CULTURELS ENTRE LA CHINE ET L'AFRIQUE	27
4. ANALYSE TRANSVERSALE	34
4.1 Lecture croisée des quatre panels	34
4.2 Points de vigilance et questions ouvertes	34
4.3 Ce que révèlent les questions de la salle	35
4.4 Matrice de suivi proposée	36
4.5 Prochaines étapes identifiées lors des panels	38
5. CONCLUSION GÉNÉRALE	40
5.1 Enseignements	40
5.2 Recommandations par destinataire	40
5.3 Perspectives	41
ANNEXE A : COMPOSITION DES PANELS	42
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	43

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Colloque sino-africain de l'Institut Prométhée, tenu à Libreville le 30 septembre 2026 avec le soutien de l'Ambassade de Chine au Gabon, a réuni décideurs publics, chercheurs et opérateurs économiques autour d'une question : comment l'Afrique, et le Gabon en particulier, peuvent-ils convertir en développement réel l'ouverture du marché chinois, matérialisée par la politique du zéro tarif de douane prise dans le cadre du 15^e Plan quinquennal (2026-2030) ?

L'ESSENTIEL EN SIX POINTS

- 1. Une ouverture historique.** Zéro tarif de douane sur 100 % des lignes tarifaires pour 53 pays africains ; pour les 20 pays non-PMA, dont le Gabon, un régime pilote du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2028.
- 2. Des effets déjà mesurables.** 203,5 milliards de dollars d'échanges sino-africains au premier semestre 2026 et +23,5 % d'importations chinoises depuis l'Afrique en mai-juin 2026.
- 3. Une opportunité conditionnelle.** L'accès au marché dépend de l'offre : normes, certification, volumes, énergie, logistique, financement.
- 4. La transformation locale comme clé.** Bois, manganèse, agroalimentaire : sans valeur ajoutée sur place, l'ouverture risque de renforcer la spécialisation primaire.
- 5. Comprendre sans copier.** Planification de long terme, continuité des politiques, expérimentation avant généralisation ; le défi réside dans l'écart entre décision et exécution.
- 6. Le capital humain et la réciprocité.** Langue, formation, université et échanges équilibrés conditionnent une coopération durable.

Cinq recommandations phares

- **Clarifier le statut du Gabon** dans le régime de zéro tarif et préparer l'accord de long terme avant avril 2028.
- **Faire du bois une filière pilote** et accélérer la transformation locale du manganèse (2029) et de l'agroalimentaire.
- **Lever les freins d'accès au marché** : certification des PME, dématérialisation des certificats d'origine, bureaux d'accompagnement, logistique et énergie.
- **Expérimenter avant de généraliser** : pilote de Nkok (un an), « Gabon 24 », un plan à moyen terme (24 mois), feuille de route 2027-2032 pilotée par des indicateurs.
- **Investir dans les compétences** : évaluation des formations, bases de données sur les échanges, parc technologique universitaire.

1. INTRODUCTION

1.1 Organisation et contexte

Le 30 septembre 2026 s'est tenu à Libreville le **Colloque sino-africain**, organisé par l'**Institut Prométhée** avec le soutien de l'**Ambassade de la République populaire de Chine près la République gabonaise**. Ce colloque avait pour thème : « Du 15^e Plan quinquennal à la politique de zéro tarif de douane : comment l'Afrique saisit-elle les opportunités de développement de haute qualité et d'ouverture de haut niveau de la Chine ? » Il réunissait décideurs publics, chercheurs, universitaires, étudiants et opérateurs économiques du Gabon, de Chine, du Congo, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de la République centrafricaine.

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement des réflexions engagées par l'Institut depuis sa conférence inaugurale du 15 mars 2019 sur les nouvelles routes de la soie, puis sa conférence régionale du 22 mai 2020 consacrée aux économies africaines face à la crise de la Covid-19. Il intervient dans un contexte particulier : l'année 2026 marque le 70^e anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique, le lancement du 15^e Plan quinquennal chinois (2026-2030) et l'application, depuis le 1^{er} mai 2026, de la politique de zéro tarif de douane aux pays africains partenaires de la Chine.

1.2 Objectifs

Ce colloque avait deux principaux objectifs :

- comprendre ce que changent, pour l'Afrique et pour le Gabon en particulier, le 15^e Plan quinquennal et la politique de zéro tarif de douane ;
- formuler des recommandations concrètes et opérationnelles à l'endroit des décideurs publics et des acteurs économiques, afin de convertir cette ouverture en développement réel.

1.3 Déroulement des travaux

Les travaux ont débuté par une cérémonie d'ouverture, suivie d'une leçon inaugurale, puis par des discussions autour de quatre (4) panels, à savoir :

- **Panel 1** : 15^e Plan quinquennal, zéro tarif de douane et coopération Chine-Afrique ;

- **Panel 2** : comment l'économie, l'industrie et le commerce africains peuvent-ils saisir les opportunités d'ouverture avec la Chine ? ;
- **Panel 3** : application de l'expérience chinoise en matière de gouvernance en Afrique ;
- **Panel 4** : expériences des échanges humains et culturels entre la Chine et l'Afrique.

1.4 Méthodologie

Le rapport a été établi à partir de trois catégories de sources : les allocutions de la cérémonie d'ouverture et la leçon inaugurale ; les synthèses et rapports de panels établis par les rapporteurs ; et quatre comptes-rendus établis à partir de la retranscription audio des panels. Il présente, pour chaque panel, les interventions, les points de convergence et de vigilance, les recommandations, une analyse transversale et une matrice de suivi.

2. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET LEÇON INAUGURALE

2.1 Allocution du Président de l'Institut Prométhée, M. Hugues MBADINGA MADIYA

Après avoir remercié les membres du Gouvernement, l'Ambassade de Chine, les intervenants et les organisateurs, le Président a présenté l'Institut comme un think tank gabonais réunissant chercheurs, universitaires, cadres de l'administration, entrepreneurs et société civile, dont le rôle est de « **créer des espaces d'échange** » pour éclairer les politiques publiques. Il a posé les questions qui guident la journée : que pouvons-nous produire et exporter, avec quelle qualité, dans quels volumes, selon quelles règles, avec quels partenaires, et comment faire en sorte que ces perspectives bénéficient aux entreprises, aux jeunes et aux territoires ? Il a annoncé une restitution et la publication des actes, afin de passer « **de la pensée à l'action** ».

2.2 Allocution de Me Lubin NTOUTOUME, Ministre de l'Industrie et de la Transformation locale

Il a situé le thème dans le contexte des relations économiques sino-africaines : la Chine est le premier partenaire commercial bilatéral de l'Afrique depuis 2009 et le commerce Chine-Afrique a atteint 295,6 milliards USD en 2024 selon le ministère chinois des Affaires étrangères, une relation considérable mais structurellement asymétrique. À la différence de la plupart des pays africains, le Gabon est excédentaire vis-à-vis de la Chine, mais ses exportations restent dominées par des matières premières brutes (manganèse, bois, pétrole), ce qui illustre l'enjeu de la transformation locale. Il a rappelé que le Gabon avait signé environ 4,3 milliards USD d'accords d'investissement avec des investisseurs chinois lors du Forum économique Chine-Afrique de septembre 2024.

M. le Ministre a identifié quatre leviers de coopération avec la Chine : le transfert de technologies et de savoir-faire, les partenariats industriels structurants, le renforcement des capacités des cadres de l'État (notamment le séminaire de juillet 2026 sur la planification à moyen et long terme) et l'accès à l'un des plus vastes marchés de consommation au monde. Il a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas de transposer mécaniquement un modèle, mais d'en comprendre les ressorts, et a attendu du colloque des recommandations « immédiatement opérationnelles », notamment sur les expériences de gouvernance industrielle transposables au Gabon.

2.3 Allocution de Mme Zenaba GNINGA CHANING, Ministre du Commerce, des PME/PMI et de l'Entrepreneuriat des jeunes

Madame la Ministre a posé la question centrale du point de vue des entreprises : comment transformer les possibilités offertes par l'ouverture du marché chinois en opportunités concrètes pour les entreprises, les producteurs et la jeunesse ? Elle a souligné que l'accès à un marché ne repose pas uniquement sur l'ouverture commerciale, mais suppose une offre compétitive, des produits conformes aux standards, des capacités de production suffisantes et des entreprises capables de répondre durablement à la demande. L'action de son ministère vise à accompagner et structurer les PME-PMI. Elle a également salué le fait que le colloque dépasse la seule dimension commerciale pour aborder la gouvernance, le transfert de compétences et les échanges humains, scientifiques et culturels.

2.4 Allocution de S.E.M. ZHOU Ping, Ambassadeur de la République populaire de Chine au Gabon

Son Excellence Monsieur ZHOU Ping, Ambassadeur de la République populaire de Chine au Gabon, a rappelé que 2026 marque le 70^e anniversaire des relations diplomatiques sino-africaines et le lancement du 15^e Plan quinquennal, présenté comme une « invitation de prospérité » adressée au monde, en particulier au Sud global. Il a indiqué que la Chine applique depuis le 1^{er} mai 2026 le zéro tarif de douane à l'ensemble des pays africains ayant des relations diplomatiques avec elle, mesure annoncée par le Président Xi Jinping et inscrite dans la mise en œuvre du Plan d'action de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine (2025-2027). Selon lui, cette mesure permettra à davantage de produits africains d'accéder au marché chinois et renforcera la capacité de développement autonome de l'Afrique.

2.5 Leçon inaugurale du Pr Bonaventure MVE ONDO : « La coopération sino-africaine : raison historique, puissance de planification et souveraineté d'appropriation »

Articulée autour de trois questions (pourquoi, comment, pour quoi faire), la leçon inaugurale a développé les idées suivantes :

- Pourquoi : inscrire la relation Chine-Afrique dans la durée. La mémoire historique chinoise explique la place accordée à la souveraineté, entendue non comme un principe juridique mais comme une capacité concrète d'action (se nourrir, se former, négocier, transformer ses

ressources, financer ses entreprises). Le 15^e Plan traduit une vision de long terme ; or « la différence de temporalité est aussi une différence de puissance ».

- **Comment : une opportunité réelle, mais une épreuve de capacité.** Une possibilité n'est pas encore un résultat : un marché ouvert peut rester inaccessible faute de volumes, de normes, de certification, de chaîne du froid, de logistique et de stratégie. Le Gabon doit se demander ce qu'il veut vendre, produire et transformer.
- **Comprendre sans copier.** La Chine peut inspirer (planification, continuité des politiques publiques, discipline d'exécution, formation technique) mais son modèle ne se transplante pas : on ne l'importe pas, on le réinterprète.
- **La souveraineté comme organisation.** Elle suppose des administrations capables de préparer, négocier, contrôler et évaluer les partenariats, et des capacités construites par l'école, l'université, l'entreprise et les territoires.

Sa formule de synthèse : le grand enjeu est de « **transformer l'ouverture extérieure de la Chine en puissance intérieure de l'Afrique** », en choisissant « la capacité active » plutôt que « la dépendance passive ».

3. SYNTHÈSE DES PANELS

3.1 PANEL 1 : 15^e PLAN QUINQUENNAL, ZÉRO TARIF DE DOUANE ET COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE

Modérateur : M. Jean Noël BEKA BE NGUEMA, Maître de conférences en management stratégique, INSG (Gabon). **Rapporteurs :** M. OTOUNGA Guelor et M. MBOUMBA MVEKIDI Stevy Warren.

IDÉE FORTE

Le marché chinois s'ouvre de façon intégrale et ses premiers effets sont mesurables, mais l'ouverture ne produit pas mécaniquement du développement : il revient à l'Afrique d'apporter une offre compétitive, conforme et transformée localement.

- Mme WANG Cui, Conseiller, Ambassade de Chine au Gabon : « Zéro tarif douanier intégral pour l'Afrique » ;
- Mme ZHAO Qichen, Maîtresse de conférences, Université des langues étrangères de Beijing : « De l'innovation au marché : le 15^e Plan quinquennal chinois, la politique du zéro tarif de douane et la coopération sino-africaine » ;
- Dr Jean-Christophe BOUNGOU BAZIKA, Directeur général du CERAPE (Congo-Brazzaville) : « L'incidence de la politique zéro tarif de la Chine sur les exportations des pays africains : cas de la République du Congo ».

Mme WANG Cui : un zéro tarif intégral, unilatéral et progressif

Selon l'intervenante, la Chine devient la première grande économie à accorder le zéro tarif de douane intégral aux **53 pays africains** avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques. Dès mai 2026, la mesure s'applique à 100 % des lignes tarifaires et ouvre aux produits africains un marché de 1,4 milliard de consommateurs. Elle repose sur le principe des « trois non » : aucune condition politique, aucune barrière d'accès, aucune réciprocité exigée. Il s'agit d'une concession unilatérale et volontaire, dédiée au développement endogène de l'Afrique.

La mise en œuvre est progressive et pragmatique : elle répond d'abord aux besoins des pays les moins avancés, tout en assurant une transition stable pour les autres partenaires.

- **Phase 1 (immédiat) :** les 33 pays les moins avancés (PMA) bénéficient du zéro tarif sur 100 % des lignes tarifaires depuis décembre 2024 ;

- **Phase 2 (2026-2028)** : les 20 autres pays partenaires, dont le Gabon, bénéficient d'un tarif nul de mai 2026 à avril 2028, au titre d'un arrangement pilote ;
- **Phase 3 (après 2028)** : un accord de long terme, en cours de négociation, doit offrir une garantie institutionnelle durable.

Cette trajectoire est le fruit de vingt ans d'amélioration continue :

TABLEAU 1 : CALENDRIER DE LA POLITIQUE DE ZÉRO TARIF DE DOUANE

DATE	ÉTAPE
2005	Fondation : zéro tarif de douane pour certains produits des PMA africains
Décembre 2024	Saut historique : exemption de 100 % des lignes tarifaires pour tous les PMA partenaires
1 ^{er} mai 2026	Innovation : zéro tarif intégral pour les 53 pays ; régime pilote pour les 20 pays non-PMA
30 avril 2028	Fin de l'arrangement pilote pour les 20 pays non-PMA, dont le Gabon
Après 2028	Accord de long terme, en cours de négociation

Pour l'intervenante, la mesure répond à trois logiques : contrecarrer la montée du protectionnisme en apportant de la certitude à l'économie mondiale ; répondre aux deux difficultés africaines que sont une structure d'exportation peu diversifiée et un accès limité aux marchés ; et concrétiser, à l'occasion du 70^e anniversaire des relations diplomatiques, les résultats du FOCAC. Elle y voit un signal institutionnel fort :

« Une ouverture unilatérale et sans condition est un gage de stabilité. »

Lever les barrières non tarifaires. Le zéro tarif ne suffit pas à lui seul : il s'accompagne de mesures visant à réduire les coûts et les délais de mise en conformité. Il s'agit de la modernisation de la « voie verte » pour les produits agroalimentaires, avec inspection prioritaire, de la promotion des certificats d'origine électroniques et de codes unifiés, qui libèrent les exportateurs des procédures papier (un chantier qui concerne aussi la douane gabonaise), et de la reconnaissance mutuelle des normes de quarantaine. Pour certains produits (produits aquatiques sauvages, piments séchés, noix de cajou, grains de café), un accès quarantenaire unique à l'échelle du continent évite la négociation d'accords pays par pays.

« Toutes ces mesures transforment une opportunité théorique en une réalité logistique fluide pour les exportateurs africains. »

Les premiers résultats. Au premier semestre 2026, le commerce sino-africain a atteint 203,5 milliards de dollars et, en mai-juin de la même année, les importations chinoises en provenance d'Afrique ont progressé de 23,5 %. Deux exemples ont été cités : 5 000 tonnes de pommes d'Afrique du Sud importées en mai (+181 %) et des importations de sucre de l'île Maurice multipliées par quinze au premier semestre. La suppression des tarifs douaniers élargit les marges des exportateurs africains et le café africain est déjà entré dans le quotidien des consommateurs chinois.

TABEAU 2 : TARIFS DOUANIERS AVANT ET APRÈS LA MESURE : PRODUITS AFRICAINS PHARES

PRODUIT	ORIGINE	TARIF ANTÉRIEUR	TARIF ACTUEL
Fèves de cacao	Côte d'Ivoire, Ghana	8 % à 22 %	0 %
Grains de café	Kenya, Éthiopie	8 % à 30 %	0 %
Avocats frais	Kenya	20 %	0 %
Agrumes frais	Afrique du Sud	12 %	0 %
Vin en bouteille	Afrique du Sud	14 % à 20 %	0 %

Source : présentation de Mme WANG Cui.

Portée et perspectives. Le zéro tarif est présenté non comme un simple avantage de court terme mais comme un moteur de transformation structurelle à trois niveaux : l'autonomisation de l'Afrique (baisse des coûts d'exportation, transformation approfondie, emplois locaux, investissements), la coopération sino-africaine (un approvisionnement diversifié et résilient pour la Chine) et la gouvernance mondiale (une ouverture unilatérale face au protectionnisme, nouveau paradigme de la coopération Sud-Sud). La Chine accélère les négociations de l'accord de long terme, qui doit transformer les concessions unilatérales actuelles en engagements bilatéraux conformes aux règles de l'OMC et répondre aux attentes africaines sur les barrières non tarifaires, la facilitation des échanges et l'investissement. La signature de l'accord avec le Congo-Brazzaville a été citée comme première illustration.

Mme ZHAO Qichen : de l'innovation au marché

Mme ZHAO Qichen, de la Faculté d'études africaines de l'Université des langues étrangères de Beijing, a d'abord relevé une coïncidence : le 15^e Plan quinquennal chinois (adopté en mars 2026) et le Plan National de Croissance et de Développement (PNCD) du Gabon couvrent exactement la même période, 2026-2030. « Pour une fois, l'alignement des stratégies commence déjà par l'alignement des calendriers. » Trois cadres stratégiques s'articulent : (1) le 15^e Plan quinquennal, qui prévoit d'approfondir l'alignement avec les pays partenaires de l'initiative « la Ceinture et la Route » ; (2) le PNCD, qui articule les priorités nationales avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de

développement durable ; (3) le Plan d'action de Beijing du FOCAC (2025-2027), qui relie la coopération sino-africaine aux stratégies des pays africains.

Elle a ensuite présenté trois convergences, chacune assortie d'une piste d'action :

TABLEAU 3 : CONVERGENCES ENTRE LE 15^e PLAN CHINOIS ET LE PNCD GABONAIS

CONVERGENCE	15 ^e PLAN CHINOIS	PNCD GABONAIS	PISTE D'ACTION
Forces productives	Forces productives de nouvelle qualité ; modernisation des capacités productives	Priorité à la transformation numérique, à l'innovation et à la modernisation des capacités productives	Mobiliser les nouvelles technologies pour renforcer la production et la transformation (industrie, agriculture...)
Commerce, investissement, chaînes	Articulation entre commerce, investissement, chaînes industrielles et d'approvisionnement	Investissement productif et transformation locale (manganèse, 2 ^e et 3 ^e transformation du bois)	Mieux articuler investissement, production et transformation locale
Ouverture de haut niveau	Élargissement de l'ouverture de haut niveau ; coopération sur les normes, l'inspection et la quarantaine	Produits agricoles à haute valeur ajoutée destinés à l'exportation ; renforcement de la politique commerciale	Mieux relier les capacités locales de production et de transformation aux débouchés du marché chinois

Source : présentation de Mme ZHAO Qichen.

Pour passer des convergences à l'action, le Plan d'action de Beijing poursuit trois objectifs : renforcer les capacités de production, soutenir la transformation locale et relier la production au marché. Il prévoit notamment un projet de démonstration sur les infrastructures et la transition numériques (au Gabon, l'avancement des travaux de la base de vulgarisation des techniques agricoles de Kango a été confirmé en juin 2025), la transformation poussée des minerais critiques et les infrastructures de dix parcs industriels. S'y ajoute, depuis le 1^{er} mai 2026, l'extension du zéro tarif à 20 pays africains, dont le Gabon, jusqu'au 30 avril 2028.

La filière bois comme filière pilote. En amont, la coopération porterait sur la gestion durable, la certification et les compétences ; au stade de la transformation, sur le développement de la 2^e et de la 3^e transformation au Gabon ; en aval, sur l'exportation vers un marché chinois déjà existant de produits à plus forte valeur ajoutée. L'intervenante a conclu sur la nécessité de relier tous les maillons, de l'innovation à la production, de la transformation au marché, et du marché à l'emploi ainsi

qu'aux compétences, afin de « transformer l'ouverture extérieure de la Chine en puissance intérieure de l'Afrique », selon les propos du Pr Bonaventure MVE ONDO.

Dr BOUNGOU BAZIKA : le cas de la République du Congo

Le Dr BOUNGOU BAZIKA est parti d'un constat : avec la montée en puissance de l'économie chinoise, deuxième économie mondiale, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique, avec des échanges bilatéraux de 167,8 milliards de dollars (151,8 milliards d'euros) en 2024. Depuis le lancement de l'initiative « la Ceinture et la Route » en 2013, elle a aidé le continent à construire plus de 6 000 km de voies ferrées, 6 000 km de routes, près de 20 ports et plus de 80 centrales électriques.

Des exportations concentrées sur le pétrole. Les exportations du Congo sont peu diversifiées et essentiellement exportées à l'état primaire : le pétrole brut en représente plus de 90 %, loin devant les produits forestiers (grumes, bois sciés, placages). En 2024, la Chine est devenue le premier client du pays avec plus de 50 % des exportations, devant les Pays-Bas (près de 10 %), Singapour (près de 8 %), l'Italie et l'Inde.

Les effets attendus du zéro tarif. En février 2026, le Congo est devenu le premier pays africain à signer avec la Chine l'accord de partenariat économique pour le développement partagé, qui intègre le zéro tarif douanier. L'intervenant en attend :

- une accentuation de la hausse des exportations vers la Chine, et donc des recettes, surtout en période de prix pétroliers élevés ;
- une stimulation des investissements des entreprises chinoises et congolaises, grâce au gain de compétitivité lié à la baisse des coûts ;
- une montée en valeur dans le secteur pétrolier, avec la nouvelle raffinerie de Pointe-Noire (Atlantic Petrochemical Refinery, 300 milliards de FCFA, en construction depuis février 2021 avec la société chinoise Beijing Fortune Dingheng Investment), appelée à stimuler la demande chinoise en produits pétroliers transformés ;
- une diversification des exportations agricoles et industrielles devenues plus compétitives, comme l'illustre l'inauguration de la première expédition de poria cocos du Congo vers la Chine au tarif douanier zéro, ou le potentiel de l'arachide.

L'analyse met en lumière un point de vigilance : pour une économie aussi dépendante du brut, l'ouverture d'un marché peut d'abord renforcer la spécialisation primaire, d'où l'importance du raffinage local et de la diversification.

Convergences et points de vigilance

- **Convergences** : le zéro tarif est une opportunité réelle et immédiate ; le tarif ne suffit pas (normes, certification, quarantaine, traçabilité, logistique) ; la transformation locale est la clé ; les cadres de planification chinois et gabonais convergent.
- **Vigilance** : risque de renforcer la spécialisation primaire ; caractère temporaire du régime pour les 20 pays non-PMA, dont le Gabon (jusqu'en avril 2028) ; capacité d'offre africaine (volumes, qualité, régularité).

TABEAU 4 : CHIFFRES CLÉS DU PANEL 1

DONNÉE	SOURCE
53 pays africains bénéficiaires ; 100 % des lignes tarifaires ; marché de 1,4 milliard de consommateurs	Mme WANG Cui
33 PMA à 100 % depuis décembre 2024 ; 20 pays, dont le Gabon, du 1 ^{er} mai 2026 au 30 avril 2028	Mme WANG Cui, Mme ZHAO Qichen
Commerce sino-africain au 1 ^{er} semestre 2026 : 203,5 milliards de dollars ; importations chinoises depuis l'Afrique : +23,5 % en mai-juin	Mme WANG Cui
15 ^e Plan et PNCD : 2026-2030 ; Plan d'action de Beijing : 2025-2027 ; dix parcs industriels	Mme ZHAO Qichen
Échanges Chine-Afrique en 2024 : 167,8 milliards de dollars	Dr BOUNGOU BAZIKA
Depuis 2013 : plus de 6 000 km de voies ferrées, 6 000 km de routes, près de 20 ports, plus de 80 centrales électriques	Dr BOUNGOU BAZIKA
Congo : pétrole brut > 90 % des exportations ; Chine > 50 % des exportations en 2024 ; raffinerie de 300 milliards de FCFA	Dr BOUNGOU BAZIKA

Recommandations du Panel 1
TABLEAU 5 : RECOMMANDATIONS DU PANEL 1

RECOMMANDATION	DESTINATAIRE / PORTEUR
Faire de la filière bois une filière pilote : gestion durable, certification et compétences en amont ; 2 ^e et 3 ^e transformation au Gabon ; export de produits à forte valeur ajoutée vers la Chine	Gabon et Chine (Mme ZHAO Qichen)
Relier les capacités locales de production et de transformation aux débouchés chinois, en renforçant la mise en conformité	Gabon et Chine (Mme ZHAO Qichen)
Dématérialiser les procédures douanières, notamment les certificats d'origine	Administrations douanières (Mme WANG Cui)
Conclure l'accord de long terme pour pérenniser le régime au-delà d'avril 2028	Chine et pays africains partenaires (Mme WANG Cui)
Engager des plans de diversification des exportations agricoles et industrielles	Gouvernements africains (Dr BOUNGOU BAZIKA)
Accélérer la mise en service de la nouvelle société de raffinage Atlantic Petrochemical Refinery	Ministre des Hydrocarbures du Congo (Dr BOUNGOU BAZIKA)
Renforcer le suivi de ce projet stratégique et planifier des exportations de produits pétroliers raffinés vers la Chine	Gouvernement chinois, nouvelle compagnie (Dr BOUNGOU BAZIKA)
Privilégier la transformation locale, à l'image du raffinage au Congo	Gouvernements africains et partenaires chinois (Dr BOUNGOU BAZIKA)
Améliorer le climat des affaires, renforcer le capital humain et refonder le système éducatif pour l'arrimer aux besoins de l'économie	Gouvernements africains (panel)
Réaliser une étude sur le nouveau partenariat économique Chine-Afrique et sur l'impact de la politique douanière dans les économies d'Afrique centrale	Gouvernement chinois, CERAPE (Dr BOUNGOU BAZIKA)

3.2 PANEL 2 : COMMENT L'ÉCONOMIE, L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE AFRICAINS PEUVENT-ILS SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'OUVERTURE AVEC LA CHINE ?

Modérateur : Pr NKOULOU NKOULOU Jean Louis. **Rapporteurs :** M. MANIAKA Prince Gaël et Mme ADA Ruth Graziella, élèves administrateurs de l'ENA.

Le panel a réuni des représentants de la haute administration gabonaise, de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI), de l'Université Omar Bongo et des institutions du commerce, ainsi que des experts internationaux. Les négociations multisectorielles avec la Chine étant en cours, aucune décision définitive n'a été prise sur l'application de la mesure au Gabon.

IDÉE FORTE

Le zéro tarif de douane est une opportunité réelle mais conditionnelle : il ne produira d'effets que s'il est converti en capacité productive, industrielle et commerciale, ce qui suppose de lever les contraintes de normes, de volumes, d'énergie, de financement, de logistique et de compétences, et de protéger l'industrie naissante.

Les interventions

- **M. Vulgain ANDZEMBE TSIEGORI (Commissariat général au Plan)** a présenté le PNCD 2026-2030, dont l'objectif est de sortir le Gabon d'un modèle rentier par la diversification, la transformation locale et la monétisation du capital naturel, pour atteindre une croissance de 8 %. Le plan s'articule autour de trois axes stratégiques, onze domaines, trente-sept programmes, et vise 200 000 emplois en cinq ans. La transformation locale permettrait d'adresser directement le marché chinois.
- **M. Ghislain MOANDZA MBOMA (Directeur général de l'ANPI)** a plaidé pour convertir l'ouverture chinoise en investissements transformateurs avant le 30 avril 2028. Il a identifié quatre urgences (dette, soutenabilité de la monnaie, emplois industriels, substitution des importations) et quatre contraintes d'accès au marché chinois : les normes, la taille (volumes massifs, de l'ordre de 100 conteneurs par mois), l'énergie et le financement par des coentreprises. L'État a fixé deux piliers : l'agroalimentaire, avec l'arrêt des importations de poulet de chair en 2027, et la transformation locale du manganèse d'ici 2029. Il a cité Nkok (2 millions de m³ de bois transformé exportés, environ 2 milliards de dollars de recettes) et mis en garde contre une ouverture totale aux produits chinois qui déstabiliserait les industries naissantes.
- **Pr Médard MENGUE BIDZO (Centre d'économie publique, UOB)** a lu la mesure à la lumière de la théorie des jeux et des tensions commerciales sino-américaines. Il a distingué trois opportunités (diversification au-delà du bois et du pétrole, industrialisation, transformation structurelle) et trois

défis : le « paradoxe du taux zéro » (insuffisant sans offre), la certification des PME face aux barrières sanitaires et phytosanitaires, mais aussi la formation. Il a souligné les lacunes logistiques (port en eau profonde, aéroport, électricité) et appelé à un « courage économique ». La Chine représenterait environ 33 % des exportations du Gabon, avec un excédent commercial d'environ 1,6 milliard de dollars.

- **M. Célestin NZENGUE (Directeur général du Commerce)**, dans sa présentation « Perspectives commerciales africaines dans le contexte du renouveau économique mondial », a d'abord rappelé les mutations en cours (recomposition des chaînes de valeur, transformation numérique, transition énergétique, nouveaux pôles économiques) et les chocs qui ont éprouvé la résilience des États : pandémie de Covid-19, conflit russo-ukrainien, crise au Moyen-Orient. Il a relevé l'érosion ou la remise en cause des accords préférentiels européens et américains (dont l'AGOA). Il a identifié six marqueurs, défis et contraintes : capacités d'accès aux marchés porteurs, barrières tarifaires et non tarifaires, structuration du cadre normatif, recherche de partenariats qualitatifs, diversification de l'offre productive et transfert de compétences. Selon lui, le PIB du Gabon est constitué à 85 % par le commerce extérieur, contre 15 % pour les autres secteurs. Les alternatives et perspectives passent par la ZLECAf, le renforcement des dispositifs communautaires (CEMAC et CEEAC, avec près de 75 produits gabonais sans droits, taxes ni contingents dans le tarif préférentiel de la CEMAC), la contribution aux négociations de l'OMC, l'arrimage aux prescriptions techniques de l'après-AGOA et des négociations équilibrées sur la mesure de zéro tarif avec la Chine. Il en a tiré trois orientations stratégiques : la **souveraineté productive** par la substitution aux importations (« Made in Gabon »), la **valorisation industrielle** pour passer d'une logique de volume brut à celle d'une valeur ajoutée locale, et l'**intégration régionale et continentale**, par le renforcement des capacités des opérateurs sur les procédures. Sa conclusion : le Gabon doit poursuivre sa diversification pour que les perspectives de croissance se traduisent en emplois durables, en réduction de la vie chère et en amélioration de la balance commerciale, avec une ambition claire : produire, transformer, commercer et créer davantage de valeur sur le continent. Aucune décision définitive n'est prise sur l'application du zéro tarif.
- **Pr Boniface BOUNOUNG FOU DA (Université de Yaoundé II, Cameroun)**, dans sa présentation « De l'opportunité commerciale à l'industrialisation : la **triple conversion** comme levier de développement durable », est parti du constat que les accords UE-ACP et l'AGOA n'ont pas suffi à industrialiser les économies africaines. Son objectif : proposer une stratégie opérationnelle pour faire du zéro tarif chinois un levier bénéfique pour le commerce, les industries et les économies des pays d'Afrique centrale. Il a avancé une triple conversion, dynamique continue, complémentaire : la **conversion commerciale** (de l'avantage tarifaire à un avantage commercial réel, du prix à l'accès au marché), la **conversion productive** (de la demande générée à des investissements productifs et à la production locale, du marché à la production) et la **conversion industrielle** (coordonner et intégrer les capacités isolées pour créer des filières industrielles complètes et compétitives, du local à une industrialisation globale).

- **M. Geoffroy-Julien KOUAO (politologue, Côte d'Ivoire)** a montré que, malgré la hausse des échanges (7,42 milliards de dollars en 2025), la Côte d'Ivoire accuse un déficit commercial important avec la Chine (environ 1 177 milliards de FCFA en 2024). Il a examiné trois filières : le caoutchouc naturel (75 % des ventes vers la Chine), le cacao (potentiel sous-exploité) et la noix de cajou (vente directe des amandes, sans intermédiaires).

Échanges avec le public

Le temps imparti et des difficultés techniques lors de l'intervention en duplex de Mme HE Yizhou depuis la Chine ont limité la séquence à deux questions globales. Les échanges ont principalement porté sur les points suivants :

- **La chaîne d'approvisionnement.** Les acteurs locaux n'ont pas toujours été en mesure d'honorer des commandes de grande envergure formulées par des partenaires étrangers, notamment dans les secteurs du café et de l'eau. Des réponses concrètes sont attendues sur l'ensemble de la chaîne, de la production de la matière première à l'acheminement et à la distribution en Chine.
- **La faisabilité du calendrier.** Le régime pilote s'achevant le 30 avril 2028, le temps nécessaire pour acheminer et installer des équipements (au moins douze mois), puis pour construire et rentabiliser une usine (un à trois ans), pose la question de la capacité des entreprises à être opérationnelles à temps. La piste de produits à forte valeur ajoutée ne nécessitant pas de transformation lourde a été évoquée. Il a également été souligné que l'échéance de 2028 correspond à une phase pilote, susceptible d'être prolongée, et qu'elle offre l'occasion d'installer dès à présent l'écosystème, les procédures et les relations bilatérales nécessaires.

TABEAU 6 : LA TRIPLE CONVERSION OPÉRATIONNALISÉE (PR BOUNOUNG FOU DA)

ÉTAPE	ACTIONS PRIORITAIRES	INSTITUTIONS RESPONSABLES	RÉSULTATS ATTENDUS
Conversion commerciale	Vulgariser le dispositif de zéro tarif auprès des cibles ; les former sur les normes, la réglementation et l'organisation du marché chinois	Partenariats ambassades de Chine-pays, think tanks locaux, organismes professionnels ; ministères du Commerce ; agences de promotion des exportations	Meilleure connaissance du dispositif et du marché chinois ; hausse des exportations africaines vers la Chine

ÉTAPE	ACTIONS PRIORITAIRES	INSTITUTIONS RESPONSABLES	RÉSULTATS ATTENDUS
Conversion productive	Identifier les filières à fort potentiel d'expansion ; appuyer la mise à niveau des PME (financement, technologie, normes)	Mêmes partenariats ; ministères de l'Industrie et de l'Économie ; partenaires techniques et financiers (BAD, Exim Bank China, autres institutions financières chinoises)	Hausse de la production et de la productivité dans les filières ciblées ; création d'emplois qualifiés
Conversion industrielle	Développer les partenariats industriels et les coentreprises ; développer des filières industrielles complètes et compétitives	Mêmes partenariats ; ministères de l'Industrie et de l'Économie ; partenaires techniques et financiers	Émergence de secteurs industriels compétitifs sur des chaînes de valeur accessibles et rentables ; hausse de la production de biens transformés localement

Source : présentation du Pr BOUNOUNG FOUDA.

TABEAU 7 : CHIFFRES CLÉS DU PANEL 2

DONNÉE	SOURCE
PNCD 2026-2030 : croissance visée de 8 % ; trois axes, onze domaines, trente-sept programmes ; 200 000 emplois en cinq ans	M. ANDZEMBE TSIEGORI
Échéances nationales : arrêt des importations de poulet de chair en 2027 ; transformation locale du manganèse d'ici 2029	M. MOANDZA MBOMA
Nkok : 2 millions de m³ de bois transformé exportés, environ 2 milliards de dollars de recettes en devises	M. MOANDZA MBOMA
Exigences d'accès au marché chinois : de l'ordre de 100 conteneurs par mois	M. MOANDZA MBOMA

DONNÉE	SOURCE
Chine : environ 33 % des exportations du Gabon ; excédent commercial d'environ 1,6 milliard de dollars	Pr MENGUE BIDZO
Tarif préférentiel CEMAC : près de 75 produits gabonais sans droits, taxes ni contingents	M. NZENGUE
Structure du PIB du Gabon : 85 % commerce extérieur, 15 % autres secteurs	M. NZENGUE (présentation)
Côte d'Ivoire-Chine : 7,42 milliards de dollars d'échanges en 2025 ; déficit d'environ 1 177 milliards de FCFA en 2024 ; caoutchouc : 75 % des ventes vers la Chine	M. KOUAO

Recommandations consolidées du Panel 2

TABLEAU 8 : RECOMMANDATIONS CONSOLIDÉES DU PANEL 2 (HUIT AXES)

AXE	ORIENTATIONS
1. Stratégie de conversion	Convertir l'avantage tarifaire en avantage commercial, productif et industriel, en cohérence avec le PNCD ; mettre à profit la phase test pour installer l'écosystème, les procédures et les relations
2. Transformation locale et diversification	Accélérer la transformation locale (agroalimentaire, manganèse, bois), diversifier l'offre au-delà du bois et du pétrole, promouvoir la substitution aux importations et le « Made in Gabon »
3. Contenu local et protection	Intégrer des clauses de contenu local et de montée en compétence des PME dans les prochains accords ; prévoir des clauses de protection de l'industrie naissante
4. Accès au marché chinois	Lever les freins normatifs et logistiques ; soutenir la certification des PME et former les opérateurs aux normes sanitaires et phytosanitaires ; créer des bureaux d'accompagnement, d'information et d'orientation ; vulgariser le dispositif

AXE	ORIENTATIONS
5. Logistique et volumes	Structurer la chaîne d'approvisionnement de bout en bout ; garantir les volumes ; investir dans le port en eau profonde, l'aéroport et l'électricité ; établir des liaisons directes avec la Chine
6. Financement et gouvernance économique	Mobiliser des coentreprises associant technologie, capitaux et opportunités locales ; fonder la réduction de l'endettement sur la création de valeur et la croissance
7. Compétences	Développer les compétences locales, notamment avec des professeurs chinois ; renforcer les capacités des opérateurs
8. Intégration régionale	Mobiliser la ZLECAf et le tarif préférentiel de la CEMAC comme débouchés complémentaires ; renforcer les communautés économiques régionales (CEMAC, CEEAC) ; contribuer aux négociations de l'OMC et préparer l'arrimage aux prescriptions techniques de l'après-AGO

Les questions de la faisabilité du calendrier (échéance d'avril 2028) et de la chaîne d'approvisionnement restent ouvertes.

3.3 PANEL 3 : APPLICATION DE L'EXPÉRIENCE CHINOISE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE EN AFRIQUE

Modérateur : Pr Georice Berthin MADÉBÉ. Rapporteurs : [à compléter].

Intervenants : Dr MVOGO François Xavier (Université EM-Gabon) ; M. Bernard KPONGABA (Directeur général de l'ENAM, République centrafricaine) ; Pr XU Tiebing (Communication University of China) ; M. Bruno ONDO MINTSA (Conseiller technique du Ministre de la Réforme et des Relations avec les Institutions).

Problématique et livrables attendus

Le panel devait réfléchir à une problématique en trois axes : (1) les modalités de transposition de la gouvernance chinoise au Gabon et en Afrique, selon le principe « tout n'est pas transposable, et tout n'est pas à rejeter », qui impose de séparer les instruments des résultats vérifiables ; (2) l'établissement d'une échelle permettant de situer la position du Gabon et de l'Afrique par rapport à cet enjeu ; (3) la définition des garanties institutionnelles devant soutenir une stratégie de

gouvernance inspirée du modèle chinois. Deux livrables étaient attendus : un document d'analyse et un document de recommandations.

Les interventions

- **Dr MVOGO François Xavier (Université EM-Gabon)** : transformer les ressources en capital humain, infrastructures, emplois et revenus plutôt que de reproduire le modèle chinois. Il a identifié dans l'expérience chinoise, *qui a permis de sortir plus de 800 millions de personnes de l'extrême pauvreté*, le caractère déterminant de la planification à long terme, la continuité des politiques publiques, l'expérimentation territoriale et la coordination administrative. Il a également relevé les contrats de performance du Rwanda et la création d'emplois en Éthiopie. L'intervenant a proposé un calendrier de douze mois en quatre phases (recenser les métiers porteurs, élaborer les référentiels de formation, sélectionner et préparer les bénéficiaires, lancer le dispositif), s'appuyant sur une zone économique, les universités et les centres professionnels.
- **M. Bernard KPONGABA (Directeur général de l'ENAM, Centrafrique)** : la croissance ne suffit pas à améliorer les conditions de vie. Il a observé que le Gabon affiche un PIB par habitant élevé (8 230 dollars en 2024) mais un taux de pauvreté de 34,9 % et un chômage de 20 %, le pétrole, le manganèse et le bois représentant 85 % des exportations en 2024. Il a désigné trois causes structurelles (dépendance aux matières premières, faiblesse de la transformation locale, fragmentation administrative) et proposé d'adapter, sans les copier, des instruments de la gouvernance chinoise (réformes progressives, zones économiques spéciales, infrastructures, digitalisation), dans une feuille de route 2027-2032 : diagnostic, pilotes territoriaux, évaluation indépendante, généralisation régionale.
- **Pr XU Tiebing (professeur de relations internationales, Communication University of China)** : la formation des ressources humaines gabonaise, historiquement calquée sur le modèle européen, souffre d'un déséquilibre entre sciences sociales et formations techniques appliquées. Il a recommandé d'anticiper les besoins futurs, d'élargir et de stratifier l'enseignement supérieur (sylviculture, pétrole, manganèse) et de considérer le couvert forestier comme une branche économique à part entière (pharmacie, écotourisme).
- **M. Bruno ONDO MINTSA (Conseiller technique du Ministre de la Réforme et des Relations avec les Institutions)** : le développement doit venir de l'intérieur, à partir du génie propre de la population (à l'image d'un poussin qui écloit de lui-même). Il a porté une critique sévère de l'administration publique locale, qualifiée d'« administration du social » au service des ambitions politiques, marquée par des erreurs de coaching, des demandes d'assistance extérieure superflues et une banalisation de la corruption. Sa présentation s'est articulée autour de quatre temps : le point de départ commun et les trajectoires divergentes (voir le tableau ci-après) ; les **six clés** de la « grammaire » de la transformation chinoise ; le **diagnostic** du déficit africain ; la proposition « **Gabon 24** ». Les six clés retenues de la transformation chinoise sont : la direction stratégique (vision, priorités, continuité du cap) ; la population au centre (évaluer la réforme par son effet sur la vie du citoyen) ; la réforme permanente (expérimenter, évaluer, ajuster) ;

l'administration capable (données, gestion de projet, autorisations, pilotage) ; l'expérimentation (piloter avant de généraliser) ; l'ouverture apprenante (coopérer pour les compétences, les technologies et les capacités). Le diagnostic africain tient à l'écart entre décision et exécution : stratégies qui se succèdent, réformes inachevées, institutions aux responsabilités qui se chevauchent, financements sans pilotage ni évaluation suffisants, textes adoptés sans effet. L'intervenant a donc appelé à passer d'une coopération sur les projets à une **coopération sur les capacités**, en co-construisant six d'entre elles : cadres et compétences, systèmes statistiques, gestion de projet, évaluation des politiques, transformation numérique, gouvernance des entreprises publiques. Son projet « Gabon 24 » est un mécanisme pilote de 24 mois visant à transformer trois à cinq priorités nationales en résultats mesurables : chaque priorité a un objectif mesurable, un responsable identifié, un calendrier et un budget, un tableau de bord d'indicateurs, une revue trimestrielle et une évaluation annuelle assortie de corrections. La coopération chinoise serait mobilisée sur la planification, le pilotage, l'évaluation, l'industrialisation et la formation des cadres.

TABLEAU 9 : PIB PAR HABITANT : REPÈRES COMPARATIFS (DOLLARS COURANTS)

REPÈRE	CHINE	GABON	CAMEROUN
PIB par habitant en 1960	89,7 \$	276,1 \$	118,6 \$
PIB par habitant en 2024	13 293 \$	8 230 \$	1 830 \$
Multiple 1960-2024 (calcul du rapporteur)	≈ × 148	≈ × 30	≈ × 15
Trajectoire (présentation)	Réformes et industrialisation	Croissance tirée par les ressources	Croissance plus progressive

Source : présentation de M. ONDO MINTSA (Banque mondiale, World Development Indicators). Comparaison illustrative, en dollars courants, non ajustée de l'inflation.

Méthode et échanges avec le public

Le modérateur a rappelé la méthode : le Dr MVOGO ouvrait les discussions en posant les problèmes conceptuels ; chaque intervenant disposait ensuite de huit minutes pour présenter un constat, des opportunités, des instruments de mesure, l'institution gabonaise porteuse du projet et une échéance réaliste ; dix minutes d'échanges avec le public clôturaient la séquence.

- **Les partis politiques africains (M. Jean NOËL).** Comment peuvent-ils s'inspirer du Parti communiste chinois en matière de gouvernance ? La question était adressée au Pr XU Tiebing.

- **Coopératives agricoles (Mme Canassa Marie Madeleine STELLA).** Elle a souligné les coûts élevés de formalisation des coopératives agricoles auprès de l'institution compétente et s'est interrogée sur la place de filières comme l'ananas dans le plan quinquennal.
- **Un modèle de gouvernance gabonais (un journaliste, question relayée par le modérateur).** Comment ce modèle est-il conçu dans une coopération équilibrée avec la Chine ? La question s'appuyait sur les propos de l'ambassadeur de Chine lors d'une conférence universitaire : un pays ne doit pas en imiter un autre pour se développer mais trouver sa propre voie, à partir de ses réalités et de ses spécificités.
- **L'apport du modèle politique chinois (le modérateur).** Comment le modèle chinois peut-il aider le Gabon à mettre en œuvre une gouvernance aussi efficiente ? Le modérateur a précisé que les dimensions et la durabilité des expériences de gouvernance diffèrent entre la Chine et les pays africains, tout en relevant l'existence d'une volonté populaire en la matière.

Éléments de réponse. Les interventions du panel apportent des éléments de réponse à ces questions. L'expérience chinoise ne se transpose pas : elle se réinterprète à partir des réalités nationales. Un modèle de gouvernance gabonais doit partir du génie propre de la population et se juger à ses effets sur la vie des citoyens. Il suppose une administration capable, des priorités peu nombreuses, des responsables identifiés et une évaluation régulière, à l'image du mécanisme « Gabon 24 ». Pour les filières agricoles comme l'ananas, la structuration en coopératives appelle des procédures de formalisation plus accessibles. Enfin, la coopération avec la Chine gagnerait à porter sur le renforcement des capacités (planification, pilotage, évaluation, formation des cadres) plutôt que sur les seuls projets.

Prochaines étapes identifiées : M. KPONGABA doit transmettre le document de la feuille de route 2027-2032 aux participants intéressés ; le modérateur doit rédiger une synthèse à l'attention du rapporteur du colloque ; les panélistes doivent analyser les bénéfices de la culture de l'ananas et définir des pistes pour le modèle de gouvernance gabonais.

Analyse du panel

Dans son rapport, le panel observe que, dans les années 1960, les États africains et l'État chinois se trouvaient à un niveau de développement comparable, alors que l'écart s'est depuis considérablement creusé. Les enseignements retenus de la stratégie chinoise relèvent d'une **philosophie de réforme et de gouvernance de long terme**, fondée sur : l'accroissement du rendement du service public ; la planification et la vision à long terme ; la continuité des politiques publiques ; l'expérimentation territoriale à travers les zones économiques spéciales ; la formation des personnels administratifs et de la jeunesse ; la combinaison des stratégies administratives et productives ; la digitalisation de l'administration et de l'économie. Leur contextualisation au Gabon et en Afrique suppose des objectifs de développement fondés sur une vision de long terme (question de méthode) et des contrats de performance axés sur les résultats, avec des phases de développement,

leur évaluation, la comparaison des coûts et l'expérimentation territoriale, dont les leçons permettent d'améliorer les expériences avant leur généralisation.

Recommandations du Panel 3

Le panel a formulé trois propositions d'expérimentation, de durées différentes :

TABEAU 10 : LES TROIS PROPOSITIONS DU PANEL 3

PROPOSITION	DURÉE	CONTENU	LIVRABLE OU INDICATEUR
1. Transfert du modèle à la ZES de Nkok	1 an	Création d'un établissement universitaire d'étude du cas ; recensement des métiers ; offre de formation ; incubateur ; implication des entreprises et certification	Modèles dégagés par l'étude, planification, aménagement productif et évaluation
2. Politique de lutte contre la corruption	24 mois	Concevoir et expérimenter une politique publique de lutte contre la corruption publique et morale, fondée sur la moralisation des services publics et l'implication de l'ensemble de la société	Résultats de l'expérimentation, extension à l'ensemble du pays
3. Feuille de route régionale	5 ans (2027-2032)	Quatre phases détaillées au tableau suivant	Indicateurs par domaine (voir ci-dessous)

TABLEAU 11 : PHASAGE DE LA TROISIÈME PROPOSITION (2027-2032)

PHASE	PÉRIODE	CONTENU
Phase 1 : diagnostic et sélection des pilotes	2027	Établir une ligne de base statistique ; choisir les services et territoires prioritaires ; définir les indicateurs et les responsabilités
Phase 2 : expérimentation	2028-2029	Déployer le portail numérique, l'e-procurement et les contrats de performance dans des administrations pilotes ; publier les résultats
Phase 3 : évaluation indépendante	2030	Comparer coûts, délais, recettes, emplois et résultats sociaux des territoires pilotes avec les situations de référence
Phase 4 : généralisation régionale	2031-2032	Étendre uniquement les dispositifs ayant atteint les seuils définis, avec adaptation aux capacités de chaque État de la CEMAC

TABLEAU 12 : INDICATEURS DE SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE 2027-2032

DOMAINE	INDICATEURS
Économie	Croissance réelle du PIB ; PIB réel par habitant ; part de la valeur ajoutée non extractive ; exportations manufacturières et agro-industrielles
Emploi	Taux d'emploi des jeunes ; nombre d'emplois formels créés ; productivité du travail ; part des PME ayant accès au financement
Finances publiques	Recettes intérieures/PIB ; taux d'exécution des investissements ; délai moyen de paiement ; part des marchés passés par voie électronique

DOMAINE	INDICATEURS
Services publics	Délai de création d'entreprise ; délai de délivrance des documents administratifs ; taux de services publics prioritaires disponibles en ligne
Social	Taux de pauvreté selon un seuil harmonisé ; accès à l'électricité ; accès à l'eau ; fréquentation scolaire ; couverture sanitaire
Intégration CEMAC	Coût et durée du transport sur les corridors ; volume du commerce intra-CEMAC ; nombre de procédures douanières harmonisées ; temps de passage aux frontières

Le panel recommande enfin d'établir des **conventions universitaires** entre la Chine et l'Afrique dans les secteurs prioritaires, et de concevoir une industrialisation adaptée aux environnements locaux, fondée non sur la seule préservation mais sur la création d'un écosystème économique valorisant la culture, les richesses médicinales issues de la connaissance des zones préservées et les dynamiques entre populations autochtones, environnements forestiers, industrialisation et tourisme national et international.

Conclusion du panel. Faut-il copier le modèle de gouvernance chinois ? À l'évidence, non : il faut l'étudier pour en dégager des méthodes à adapter à chaque État africain, en inventant des formations capables de générer de l'innovation par la création de connaissances répondant aux défis du développement endogène.

3.4 PANEL 4 : EXPÉRIENCES DES ÉCHANGES HUMAINS ET CULTURELS ENTRE LA CHINE ET L'AFRIQUE

Modérateur : Pr Steeve Elvis ELLA. **Rapporteurs :** [à compléter].

IDÉE FORTE

Une coopération durable se construit d'abord entre des personnes : les échanges humains et culturels se sont intensifiés, mais ils restent déséquilibrés, mal mesurés et insuffisamment reliés à l'innovation. L'université doit devenir un moteur de la transformation, au-delà de l'équipement.

Pr Noël OVONO EDZANG : l'Institut Confucius de l'UOB, une institution d'échanges

Le Directeur local de l'Institut Confucius de l'Université Omar Bongo (IC-UOB) a présenté son institution comme un exemple d'organisation des échanges humains et culturels. Elle repose sur trois accords : l'accord de coopération entre le Hanban et l'UOB pour l'établissement de l'Institut (Libreville, 4 décembre 2017) ; l'accord de cogestion avec la Tianjin Foreign Studies University (TFSU) (14 mai 2018) ; et l'accord entre la Chinese International Education Foundation (CIEF), la TFSU et l'UOB (Libreville, 22 décembre 2022). Ses missions couvrent l'enseignement de la langue et de la culture chinoises, la formation des enseignants locaux au mandarin, des programmes de recherche sur la Chine contemporaine, l'attribution de bourses et l'établissement de partenariats avec les entreprises et les institutions publiques et privées. Son fonctionnement est paritaire : un conseil d'administration réunissant des représentants de l'UOB et de la TFSU, et une direction à deux têtes (un directeur chinois chargé de la pédagogie, un directeur local chargé de l'administration), qui gèrent conjointement les finances.

Enseignements et évaluations. Les sessions de langue durent quatre mois et sont dispensées par cinq enseignantes chinoises et deux étudiants gabonais de la première promotion ; les cours s'adressent aux étudiants, élèves, retraités et personnes en activité, avec deux semestres par année académique (octobre 2026 à février 2027, puis mars à juillet 2027). Le test HSK, qui évalue la progression des apprenants et donne lieu à une attestation de niveau, se tient deux fois par an ; les examens HSK (écrit) et HSKK (oral) sont organisés en mars-avril, en juin et en novembre (calendrier 2027 : avril, juin et novembre), avec des frais de participation à la charge des apprenants (de 6 000 F pour le HSK 1 à 16 000 F pour le HSK 6). Au premier semestre de l'année académique 2025-2026, l'Institut comptait 211 étudiants.

TABEAU 13 : RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DE L'IC-UOB, 1^{er} SEMESTRE 2025-2026

NIVEAU	ÉTUDIANTS	PART DU TOTAL
Débutants	152	72,0 %
HSK 1	10	4,7 %
HSK 2	14	6,6 %
HSK 3 (seuil de la bourse de licence)	24	11,4 %
HSK 4	8	3,8 %
HSK 5 (seuil de la bourse de master)	3	1,4 %

NIVEAU	ÉTUDIANTS	PART DU TOTAL
Total	211	100 %

Source : présentation du Pr OVONO EDZANG ; parts calculées par le rapporteur.

Cette répartition éclaire la question des bourses : il en existe deux types, les bourses du gouvernement chinois (dossiers centralisés par l'Ambassade de Chine) et les bourses de l'Institut Confucius, gérées par la TFSU, qui exigent le HSK 3 pour la licence et le HSK 5 pour le master. Selon la répartition présentée, 35 étudiants sur 211 (environ 17 %) atteignent le niveau HSK 3 ou plus, et seulement 3 le niveau HSK 5 : le niveau de langue constitue donc le principal goulot d'étranglement de l'accès aux bourses de master.

TABEAU 14 : PRINCIPALES ACTIVITÉS CULTURELLES DE L'IC-UOB

ACTIVITÉ	DATE	LIEU	FINANCEMENT
Journée internationale de la langue chinoise (15^e édition)	Avril 2027	Institut Confucius de l'UOB	Budget de l'Institut Confucius
Pont vers le chinois	Juin 2027	Bibliothèque universitaire centrale	Ambassade de Chine au Gabon (co-organisatrice avec l'Institut)
Chansons chinoises chantées par des étudiants gabonais	Décembre 2026	Hôtel Orchidée, Owendo	Budget de l'Institut et Association des hommes d'affaires chinois au Gabon

Source : présentation du Pr OVONO EDZANG.

Perspectives. L'enseignement du mandarin s'étend au secondaire (Ruban vert, Béret vert, Lycée d'application Nelson Mandela) et devrait gagner les centres de formation professionnelle de Nkok (Libreville), de Mvengue (Franceville) et de Ntchengue (Port-Gentil), dont certains travaillent avec des centres chinois et utilisent des équipements à interface en mandarin : la maîtrise de la langue devient une compétence professionnelle directe.

Pr Joseph KOFFI TSIGBE : l'expérience togolaise et la réciprocité

Pr Joseph KOFFI TSIGBE (Université de Lomé, Togo) a distingué trois périodes dans les échanges sino-togolais (1972-1990, 1990-2009, depuis 2009) et relevé une forte intensification récente (formation de centaines de fonctionnaires togolais en Chine, visites croisées d'entrepreneurs et de

responsables). Il a identifié trois difficultés : l'insuffisance des statistiques, l'absence d'évaluation des formations et le **déséquilibre des échanges**, la culture chinoise étant largement présente en Afrique alors que les références africaines sont quasi absentes en Chine, tout en nuanciant le caractère réaliste d'une réciprocité parfaite.

Le Pr KOFFI TSIGBE a aussi proposé une périodisation de la coopération diplomatique sino-togolaise, établie à partir d'archives et d'entretiens avec des boursiers : période fondatrice (1972-1974), période technique et agricole (1974-1999), tournant économique lié au FOCAC et aux routes de la soie (2000-2024), partenariat stratégique global depuis 2024. Il cite le Sénégal, qui a ouvert un espace culturel à Guangzhou, comme modèle pour une présence culturelle africaine en Chine.

Pr Jean-François OWAYE : de l'équipement numérique au parc technologique universitaire

Le Premier Vice-Recteur de l'UOB a dressé un bref bilan du partenariat numérique sino-gabonais depuis le FOCAC 2024. Son constat : la construction de forces motrices de qualité dans l'innovation technologique reste un angle mort de la coopération, malgré le projet de Campus intelligent mis en œuvre avec Huawei à l'UOB dans le cadre de l'initiative pour les échanges humains et culturels.

- **Transformation numérique du Gabon.** Un protocole d'accord a été signé en 2025 entre le Gouvernement et Huawei (budget prévu en 2026 : 144 millions de dollars), assorti d'un Comité de Projet Conjoint sino-gabonais, d'un programme d'enseignement à distance à Libreville et Oyem et de l'installation, par Huawei et China Communication Services, des réseaux backbone à fibre optique (dont l'interconnexion CAB4). Des équipementiers chinois ont permis l'expérimentation précoce de la 5G à Libreville, et un accord d'imagerie spatiale permet de surveiller le couvert forestier.
- **Data center national.** Le Gabon s'est doté le 30 juin 2026, dans la zone d'investissement spéciale de Nkok, d'un data center national souverain certifié Tier III, qui prévoit d'accompagner la formation de jeunes talents aux métiers du numérique.
- **Campus intelligent de l'UOB.** La phase 1 comprend un réseau Wi-Fi maillé intérieur et extérieur, une bande passante prioritaire garantie, une fibre locale en anneau, un système de visioconférence et de téléprésence et un centre de données avancé. La première phase sera finalisée au plus tard le 30 octobre 2026.

L'intervenant a toutefois souligné, avec un proverbe chinois, qu'un équipement isolé ne suffit pas : « Un brin de soie ne fait pas un fil, un arbre ne fait pas une forêt. » Il propose de construire un **parc technologique universitaire sino-gabonais**, engagement du FOCAC et composante indispensable de la transformation numérique, qui ferait de l'université gabonaise un moteur de souveraineté technologique et un levier de la coopération académique. Ce parc servirait d'incubateur de l'économie numérique, de centre de formation des talents, de laboratoire de coding et d'intelligence artificielle et de lieu de création de start-up, en lien avec la zone de Nkok. Citant un autre proverbe

(« Manger un gâteau peint ne calmera pas la faim »), il a appelé à ce que cet engagement se traduise rapidement en réalisations concrètes.

Ouverture du panel et échanges

Le modérateur a ouvert le panel en citant Jean Bodin (« il n'est de richesse que d'hommes »), pour rappeler que la formation humaine est un prérequis de l'économie et du commerce, et en soulignant l'ancrage civilisationnel, culturel et historique partagé par les populations chinoise (1,4 milliard d'habitants) et africaine (1,5 milliard). Aucune question de la salle n'a été consignée pour ce panel ; seules des synthèses du modérateur figurent entre les interventions : après le Pr OVONO EDZANG, il a insisté sur la réciprocité des échanges linguistiques ; après le Pr KOFFI TSIGBE, il a résumé les propositions (bases de données, évaluation, accueil d'étudiants chinois, bureau culturel).

Prochaines étapes identifiées : le Pr KOFFI TSIGBE doit échanger avec l'Ambassade de Chine au Togo sur les bases de données et la réciprocité ; l'Université de Lomé doit prendre les dispositions pour accueillir une première cohorte d'étudiants chinois dès 2026-2027 ; le Pr OWAYE a annoncé la finalisation de la première phase du Campus intelligent de l'UOB au plus tard le 30 octobre 2026.

Convergences et points de vigilance

- **Convergences :** la langue comme passerelle vers les bourses et l'emploi ; l'université au cœur de la coopération ; le capital humain comme finalité.
- **Vigilance :** réciprocité des échanges, manque de données et d'évaluation, niveau de langue insuffisant pour l'accès aux bourses de master, équipement sans écosystème de recherche et d'innovation.

TABLEAU 15 : CHIFFRES CLÉS DU PANEL 4

DONNÉE	SOURCE
211 étudiants à l'IC-UOB (1 ^{er} semestre 2025-2026) dont 35 au niveau HSK 3 ou plus ; HSK 3 requis pour la bourse de licence, HSK 5 pour le master	Pr OVONO EDZANG
Accords de l'IC-UOB : 4 décembre 2017, 14 mai 2018, 22 décembre 2022 ; deux lauréats du concours envoyés chaque année en Chine	Pr OVONO EDZANG
Institut Confucius de l'Université de Lomé créé le 30 octobre 2009 ; 30 à 40 bourses par an avant la Covid-19, 20 à 30 depuis	Pr KOFFI TSIGBE

DONNÉE	SOURCE
Fonctionnaires togolais formés en Chine : plus de 300 en 2024, 500 en 2025, 400 à fin septembre 2026	Pr KOFFI TSIGBE (données de l'Ambassade de Chine)
2024-2026 : plus de 300 chefs d'entreprises chinoises en visite au Togo ; plus de 200 responsables togolais en Chine	Pr KOFFI TSIGBE
Protocole Gouvernement-Huawei (2025) : 144 millions de dollars de budget prévu en 2026 ; data center national inauguré le 30 juin 2026	Pr OWAYE

Recommandations du Panel 4

TABEAU 16 : RECOMMANDATIONS DU PANEL 4

RECOMMANDATION	DESTINATAIRE / PORTEUR
Étendre l'enseignement du mandarin au secondaire et aux centres de formation professionnelle (Nkok, Mvengue, Ntchengue), notamment ceux partenaires de centres chinois	Institut Confucius, établissements d'enseignement (Pr OVONO EDZANG)
Mettre en place, d'ici fin décembre 2026, des bases de données pour suivre les flux humains et culturels entrants et sortants	Ambassade de Chine, ministère des Affaires étrangères, acteurs institutionnels (Pr KOFFI TSIGBE)
Doter, d'ici fin juin 2027, les ministères qui envoient des fonctionnaires en Chine d'outils d'évaluation des compétences acquises	Ministères et institutions publiques (Pr KOFFI TSIGBE)
Renforcer la réciprocité : accueillir des étudiants chinois dans les universités africaines (première cohorte à Lomé dès 2026-2027)	Universités, Ambassade de Chine (Pr KOFFI TSIGBE)

RECOMMANDATION	DESTINATAIRE / PORTEUR
Créer un espace ou un centre culturel national en Chine, comme l'a fait le Sénégal	États africains (Pr KOFFI TSIGBE)
Créer un parc technologique universitaire d'innovation sino-gabonais, en lien avec la zone économique spéciale de Nkok	États gabonais et chinois, UOB (Pr OWAYE)

RECOMMANDATION	DESTINATAIRE / PORTEUR
Accompagner la mutation numérique des universités traditionnelles vers la technologie, l'innovation et l'IA	Gouvernement gabonais, universités, partenaires chinois (Pr OWAYE)

4. ANALYSE TRANSVERSALE

4.1 Lecture croisée des quatre panels

Au-delà de leurs thèmes propres, les quatre panels convergent sur quatre enseignements, résumés dans le tableau ci-dessous.

TABEAU 17 : CONVERGENCES ENTRE LES PANELS

ENSEIGNEMENT	PANEL 1	PANEL 2	PANEL 3	PANEL 4
Convertir l'ouverture en capacité	Le zéro tarif ne suffit pas sans normes, certification ni logistique	« Paradoxe du taux zéro » ; triple conversion	Écart entre décision et exécution ; coopération sur les capacités	Équipement sans écosystème : parc technologique universitaire
Transformer localement	Filière bois pilote ; raffinage au Congo	Manganèse (2029), poulet de chair (2027), Nkok	Nkok comme laboratoire d'expérimentation	Parc lié à Nkok ; mandarin professionnel
Planifier, expérimenter, évaluer	Alignement du 15 ^e Plan et du PNCD (2026-2030)	PNCD ; clauses de contenu local	Gabon 24 ; feuille de route 2027-2032 et indicateurs	Bases de données ; évaluation des formations
Investir dans le capital humain	Capital humain et réforme du système éducatif	Professeurs chinois ; formation des opérateurs	Référentiels de métiers ; enseignement supérieur stratifié	Mandarin, bourses (HSK), réciprocité

4.2 Points de vigilance et questions ouvertes

- **Statut du Gabon au regard du zéro tarif.** Le Panel 1 situe le Gabon parmi les 20 pays du régime pilote (mai 2026 - avril 2028), tandis que le Panel 2 indique qu'aucune décision définitive n'a été prise et que les négociations sont en cours. Cette clarification est un préalable à toute stratégie d'exportation.

- **Un régime à durée limitée.** L'issue de l'accord de long terme conditionne l'horizon d'investissement des opérateurs.
- **Le risque de spécialisation primaire.** Le cas du Congo (pétrole brut : plus de 90 % des exportations) comme celui du Gabon (matières premières brutes) montre que l'ouverture peut renforcer la dépendance en l'absence de transformation locale.
- **La capacité d'exécution.** Le Panel 3 souligne l'écart entre décision et exécution ; le Panel 2 en chiffre les exigences (volumes, normes, énergie, financement).
- **Calendrier industriel et régime pilote.** Une participante a rappelé qu'il faut au moins douze mois pour installer une machine et un à trois ans pour mettre une usine en exploitation, alors que le régime pilote court jusqu'en avril 2028 ; la possibilité d'un renouvellement a été avancée par un participant sans être confirmée par les panélistes.
- **La mesure et la réciprocité.** Le Panel 4 relève l'insuffisance des statistiques sur les échanges humains et le déséquilibre culturel.
- **La fiabilité des données.** Plusieurs chiffres divergent selon les sources : un référentiel commun faciliterait le suivi.

4.3 Ce que révèlent les questions de la salle

Les échanges avec le public, restitués à partir de la retranscription des panels, font apparaître des préoccupations très concrètes, parfois restées sans réponse consignée.

TABEAU 18 : QUESTIONS DE LA SALLE : ENJEUX SOULEVÉS

PANEL	QUESTION OU OBSERVATION	ENJEU SOULEVÉ	RÉPONSE CONSIGNÉE
1	Absence d'indicateurs chiffrés dans les plans présentés	Pilotage par la donnée	Oui : études pluriannuelles à financer
1	Démarches d'une PME gabonaise pour exporter	Changement d'échelle de l'offre	Oui : volumes, coopératives, accompagnement de l'Ambassade
1	Le Congo, pays pionnier : et le Gabon ?	Vitesse de décision et études préalables	Non détaillée

PANEL	QUESTION OU OBSERVATION	ENJEU SOULEVÉ	RÉPONSE CONSIGNÉE
2	Incapacité à honorer de grandes commandes ; absence de réponse sur la chaîne d'approvisionnement	Logistique de bout en bout	Non
2	Café gabonais face au Viêt Nam et au Brésil	Compétitivité de l'offre	Non
2	Régime pilote de dix-huit mois face aux délais industriels	Faisabilité du calendrier	Partielle : renouvellement avancé, non confirmé
3	Partis politiques africains et modèle chinois	Gouvernance politique	Non détaillée
3	Coût de formalisation des coopératives ; filière ananas	Formalisation et filières agricoles	Non détaillée
3	Un modèle de gouvernance gabonais dans une coopération équilibrée	Souveraineté d'appropriation	Non détaillée
4	Aucune question consignée	—	—

4.4 Matrice de suivi proposée

Pour faciliter le suivi, les actions prioritaires sont regroupées dans la matrice ci-dessous. Les échéances sont celles annoncées par les intervenants ; « à définir » signale une échéance non précisée. Les indicateurs sont proposés par le présent rapport.

TABLEAU 19 : MATRICE DE SUIVI DES ACTIONS PRIORITAIRES

ACTION PRIORITAIRE	PORTEUR	ÉCHÉANCE	INDICATEUR PROPOSÉ
Accord de long terme sur le zéro tarif	Chine et pays africains partenaires	Avant le 30 avril 2028	Accord signé ; statut du Gabon clarifié
Filière bois pilote (2^e et 3^e transformation)	Gabon, Chine	À définir	Valeur des produits transformés exportés vers la Chine
Dématérialisation des certificats d'origine	Administrations douanières	À définir	Part des certificats délivrés par voie électronique
Bureaux d'accompagnement et certification des PME	Ministère du Commerce, ANPI	À définir	Nombre de PME accompagnées et certifiées
Arrêt des importations de poulet de chair	État gabonais	2027	Volumes importés
Transformation locale du manganèse	État gabonais, ANPI	2029	Part du manganèse exporté après transformation
Pilote de Nkok (modèle de transfert, incubateur, certification)	État, UOB, entreprises	Un an	Métiers recensés ; offres de formation ; entreprises impliquées
« Gabon 24 » : 3 à 5 priorités nationales	Ministère de la Réforme	24 mois	Tableau de bord ; revue trimestrielle ; évaluation annuelle
Feuille de route régionale	États de la CEMAC	2027-2032	Indicateurs des six domaines du Panel 3
Bases de données sur les flux humains et culturels	Ambassade de Chine, ministère des Affaires étrangères	31 décembre 2026	Base opérationnelle, séries annuelles
Outils d'évaluation des formations suivies en Chine	Ministères concernés	30 juin 2027	Part des ministères dotés d'un outil

ACTION PRIORITAIRE	PORTEUR	ÉCHÉANCE	INDICATEUR PROPOSÉ
Campus intelligent de l'UOB (phase 1)	UOB, Huawei	30 octobre 2026 au plus tard	Phase 1 livrée ; techniciens formés
Parc technologique universitaire sino-gabonais	Gabon, Chine, UOB	À définir	Étude de faisabilité ; accord de partenariat

4.5 Prochaines étapes identifiées lors des panels

TABLEAU 20 : PROCHAINES ÉTAPES IDENTIFIÉES DANS LES COMPTES RENDUS DE PANELS

PANEL	ÉTAPE	PORTEUR
1	Réaliser des études sur l'impact de la politique tarifaire chinoise et les tendances commerciales sino-africaines, à partir de données pluriannuelles	Pr BOUNGOU BAZIKA (CERAPE)
2	Intégrer des clauses de contenu local dans les prochains accords ; identifier et résoudre les freins normatifs et logistiques	M. MOANDZA MBOMA (ANPI)
2	Vulgariser le dispositif de zéro tarif, former les opérateurs aux normes, créer des bureaux d'accompagnement, répondre à la question sur la faisabilité du calendrier ; transmettre un document de réflexion détaillé aux membres de l'Institut	Le groupe ; un intervenant à identifier
3	Transmettre le document de la feuille de route 2027-2032 aux participants intéressés	M. KPONGABA

PANEL	ÉTAPE	PORTEUR
3	Rédiger une synthèse des interventions pour le rapporteur du colloque ; analyser les bénéfices de la culture de l'ananas ; définir des pistes pour le modèle de gouvernance gabonais	Modérateur ; panélistes
4	Échanger avec l'Ambassade de Chine au Togo sur les bases de données et la réciprocité ; accueillir une première cohorte d'étudiants chinois à Lomé (2026-2027)	Pr KOFFI TSIGBE ; Université de Lomé
4	Finaliser la première phase du Campus intelligent de l'UOB au plus tard le 30 octobre 2026	Pr OWAYE ; Huawei

5. CONCLUSION GÉNÉRALE

5.1 Enseignements

Les quatre panels, comme les allocutions d'ouverture, ont convergé vers un même message : **l'ouverture du marché chinois est une opportunité réelle, mais elle ne produira du développement que si l'Afrique, et le Gabon en particulier, se donnent la capacité de la saisir**. Comme l'a résumé la leçon inaugurale, il s'agit de transformer l'ouverture extérieure de la Chine en puissance intérieure de l'Afrique.

- **Une opportunité conditionnelle.** Le zéro tarif ouvre l'accès, mais l'accès effectif dépend de l'offre : volumes, qualité, normes, certification, traçabilité et logistique (Panels 1 et 2).
- **La transformation locale comme clé.** Bois, manganèse, agroalimentaire, raffinage : la valeur ajoutée doit être créée sur place, faute de quoi l'ouverture risque de renforcer la spécialisation primaire (Panels 1 et 2).
- **Une urgence calendaire.** Le régime applicable aux 20 pays non-PMA court jusqu'en avril 2028 : la phase test doit servir à installer l'écosystème, en attendant l'accord de long terme.
- **Comprendre sans copier.** Planification de long terme, continuité, expérimentation et coordination administrative sont retenues de l'expérience chinoise, adaptées au contexte national (Panel 3).
- **Le capital humain et la réciprocité.** Langue, bourses, formation et université sont au cœur d'une coopération durable, à condition de la mesurer, de l'évaluer et de la rendre plus réciproque (Panel 4).

5.2 Recommandations par destinataire

TABLEAU 21 : RECOMMANDATIONS PAR DESTINATAIRE

DESTINATAIRE	ACTIONS PRIORITAIRES
Gouvernement gabonais	Faire du bois une filière pilote ; accélérer la transformation locale du manganèse (2029) et de l'agroalimentaire ; dématérialiser les certificats d'origine ; créer des bureaux d'accompagnement des opérateurs et s'appuyer sur les agences de promotion des exportations ; intégrer des clauses de contenu local et de protection de l'industrie naissante ; expérimenter avant de généraliser ; investir dans le port, l'énergie et la logistique

DESTINATAIRE	ACTIONS PRIORITAIRES
Partenaires chinois (Gouvernement, Ambassade)	Conclure l'accord de long terme au-delà d'avril 2028 ; poursuivre la coopération sur les normes, l'inspection et la quarantaine ; appuyer un parc technologique universitaire lié à Nkok ; soutenir les bases de données sur les échanges humains ; accueillir des étudiants africains et favoriser la réciprocité ; coopérer sur les capacités (planification, pilotage, évaluation)
Universités et formation	Étendre l'enseignement du mandarin ; bâtir des référentiels de formation sur les métiers porteurs ; évaluer les compétences acquises en Chine ; accompagner la mutation numérique et l'IA ; stratifier l'enseignement supérieur selon les besoins nationaux
Entreprises et PME	Se mettre en conformité avec les normes sanitaires et phytosanitaires ; garantir régularité et volumes ; recourir aux coentreprises pour le financement et la technologie ; viser la valeur ajoutée plutôt que l'export brut
Organisations régionales et continentales	Mobiliser la ZLECAf et le tarif préférentiel de la CEMAC comme débouchés complémentaires ; renforcer les communautés économiques régionales ; porter la feuille de route 2027-2032
Institut Prométhée	Restituer les travaux et publier les actes (annoncé) ; suivre la mise en œuvre des recommandations à l'aide de la matrice de suivi (proposition du rapport)

5.3 Perspectives

L'Institut Prométhée assurera la restitution des travaux et la publication des actes, afin que ces analyses et recommandations soient utiles à ceux qui décident comme à ceux qui entreprennent. Il s'agit désormais de passer de la pensée à l'action : valider le présent rapport, restituer ses conclusions aux ministères concernés et à l'Ambassade de Chine, puis suivre chaque année l'avancement des actions de la matrice proposée.

ANNEXE A : COMPOSITION DES PANELS

TABLEAU 22 : MODÉRATEURS, RAPPORTEURS ET INTERVENANTS

PANEL	MODÉRATEUR / RAPPORTEURS	INTERVENANTS
1. 15^e Plan quinquennal, zéro tarif de douane et coopération Chine-Afrique	Modérateur : M. Jean Noël BEKA BE NGUEMA (INSG). Rapporteurs : M. OTOUNGA Guelor, M. MBOUMBA MVEKIDI Stevy Warren	Mme WANG Cui (Ambassade de Chine) ; Mme ZHAO Qichen (Université des langues étrangères de Beijing) ; Dr Jean-Christophe BOUNGOU BAZIKA (CERAPE, Congo)
2. Saisir les opportunités d'ouverture (économie, industrie, commerce)	Modérateur : Pr NKOULOU NKOULOU Jean Louis. Rapporteurs : M. MANIAKA Prince Gaël, Mme ADA Ruth Graziella (ENA)	M. Vulgain ANDZEMBE TSIEGORI ; M. Ghislain MOANDZA MBOMA (ANPI) ; Pr Médard MENGUE BIDZO (UOB) ; M. Célestin NZENGUE (Direction générale du Commerce) ; Pr Boniface BOUNOUNG FOU DA (Yaoundé II) ; M. Geoffroy-Julien KOUAO
3. Application de l'expérience chinoise en matière de gouvernance en Afrique	Modérateur : Pr Georice Berthin MADÉBÉ. Rapporteurs : [à compléter]	Dr MVOGO François Xavier (EM-Gabon) ; M. Bernard KPONGABA (ENAM) ; Pr XU Tiebing (Communication University of China) ; M. Bruno ONDO MINTSA (Ministère de la Réforme)
4. Échanges humains et culturels entre la Chine et l'Afrique	Modérateur : Pr Steeve Elvis ELLA. Rapporteurs : [à compléter]	Pr Noël OVONO EDZANG (IC-UOB) ; Pr Joseph KOFFI TSIGBE (Université de Lomé) ; Pr Jean-François OWAYE (UOB)

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLE	SIGNIFICATION
AGOA	African Growth and Opportunity Act
ANPI	Agence nationale de promotion des investissements
BAD	Banque africaine de développement
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CERAPE	Centre d'études et de recherche sur les analyses et politiques économiques
CIEF	Chinese International Education Foundation
ENA / ENAM	École nationale d'administration / École nationale d'administration et de magistrature
FOCAC	Forum sur la coopération sino-africaine
HSK / HSKK	Hanyu Shuiping Kaoshi (test de niveau de chinois) / version orale du test
IA	Intelligence artificielle
IC-UOB	Institut Confucius de l'Université Omar Bongo
OMC	Organisation mondiale du commerce
PMA	Pays les moins avancés
PME / PMI	Petites et moyennes entreprises / petites et moyennes industries
PNCD	Plan national de croissance et de développement (Gabon, 2026-2030)
TFSU	Tianjin Foreign Studies University

SIGLE	SIGNIFICATION
UE-ACP	Union européenne — Afrique, Caraïbes, Pacifique
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UOB	Université Omar Bongo
ZES / ZIS	Zone économique spéciale / zone d'investissement spéciale
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

Notes



De la pensée à l'action